ACADÉMIE
DE NANCY-METZ
Liberté
Égalité
Fraternité

Nancy, le 16 septembre 2026

Caroline MAZERAM
Virginie STEINMETZ
Virginie WAWRZYNIAK

Inspectrices de l'Éducation nationale du second degré

à

Mesdames et messieurs les professeurs de Sciences Biologiques et Sciences Sociales Appliquées
S/c de madame ou monsieur le chef d'établissement

Partie commune

Avant tout, nous tenons à vous remercier pour votre engagement quotidien au service de la réussite de nos élèves.
En cette rentrée 2026, nous partageons avec vous les priorités académiques qui s'inscrivent naturellement dans les trois axes du nouveau projet stratégique : renforcer l'ambition et la mobilité, agir pour l'égalité des chances et garantir un climat de travail propice à l'épanouissement et au bien-être.
Nous prenons aussi appui sur la circulaire de rentrée 2026 « instruire et protéger » qui rappelle que l'année à venir est conçue non comme celle de nouvelles réformes structurelles mais comme celle de la consolidation des réformes engagées.

• **Recentrer notre action pédagogique sur la maîtrise du langage et du raisonnement scientifique.**
La priorité est donnée à l'acquisition du langage et à la capacité à élaborer une pensée complexe, dans toutes les disciplines. Tout au long de la scolarité, le travail sur la lecture, l'écriture et la diversification du vocabulaire doit être exigeant et assidu afin de comprendre le monde, d'exercer son esprit critique, de développer son autonomie de pensée et d'utiliser de manière éclairée les outils numériques, y compris ceux fondés sur l'intelligence artificielle. **Cette exigence passe également par la maîtrise du geste graphique et par la capacité à rédiger des textes complets.**
L'autre priorité porte sur le raisonnement scientifique : observer, émettre des hypothèses, expérimenter, analyser et conclure. Elle s'accompagne d'une vigilance particulière sur la réduction des inégalités entre filles et garçons dans les parcours scientifiques, du premier degré jusqu'au baccalauréat et aux études supérieures.

• **Améliorer le climat scolaire et protéger nos élèves.**
Parce qu'on apprend mieux lorsque l'on se sent en sécurité, reconnu et soutenu, le climat scolaire constitue un levier essentiel de la réussite des élèves et du bien-être de la communauté éducative. La mise en œuvre obligatoire du programme EVARS dans toutes les disciplines permet de promouvoir des relations respectueuses et l'égalité de considération et de dignité entre les femmes et les hommes. Il contribue à la prévention du harcèlement, à la lutte contre les discriminations et toutes les formes de violence, dont les violences sexistes et sexuelles.
La passation des questionnaires « Brisons le silence, agissons ensemble », obligatoire à cette rentrée, doit permettre à chaque élève de trouver l'écoute et le soutien nécessaires face aux situations de violence

physique, morale ou sexuelle.

Le climat scolaire repose également sur le respect par tous des principes et valeurs de la République, notamment le principe de laïcité et la neutralité du service public, ainsi que sur la civilité. Le Bulletin officiel du 2 juillet dernier vient renforcer cette ambition citoyenne : à compter de la rentrée 2026, une cérémonie commémorative annuelle rendant hommage à tous les « Morts pour la France » sera organisée dans chaque école et établissement à proximité du 11 novembre, afin de transmettre aux élèves la mémoire des épreuves traversées par la Nation et le sens de la cohésion nationale.
Le même bulletin officiel annonce l'extension de l'interdiction de l'utilisation du téléphone portable et des autres objets connectés au lycée dès la rentrée 2026, en cohérence avec les règles déjà en vigueur à l'école et au collège. Cette interdiction ne remet cependant pas en cause l'utilisation des ordinateurs portables dans le cadre du lycée 4.0 ni l'usage pédagogique du téléphone portable. Tout en associant les élèves et notamment le CVL, il appartient aux équipes de s'emparer de cette mesure afin de lui donner une portée éducative. Les parents seront, eux aussi, partie prenante.
La relation école-famille est par ailleurs un enjeu majeur dans la réussite des élèves. Fondée sur le dialogue et l'accompagnement mais aussi le respect du contenu des enseignements, de l'évaluation et de l'autorité des personnels, elle fait l'objet d'une attention constante dans l'académie de Nancy-Metz.
Enfin, cette année scolaire s'inscrit également dans une véritable année de la santé : des actions seront déployées au niveau académique et toutes les initiatives locales collectives sur cette thématique seront valorisées.

• **Prendre soin de nos personnels.**
Notre institution ne peut prendre soin des élèves si elle ne prend pas soin de ses personnels.
Les efforts de formation, d'accompagnement et de reconnaissance de l'engagement de chacun se poursuivent, avec la volonté d'humaniser les procédures de gestion des ressources humaines : meilleur accueil des nouveaux collègues, appui systématique en cas de difficulté, déclenchement sans délai de la protection fonctionnelle dans les situations les plus graves.

Nous savons pouvoir compter sur votre implication pour faire vivre ces priorités au sein de vos classes et de vos établissements.
Les corps d'inspection vous remercient pour votre investissement et vous souhaitent une belle année scolaire 2026-2027.

Les IA-IPR et les IEN2D de l'académie de Nancy-Metz

ACADÉMIE
DE NANCY-METZ
Liberté
Égalité
Fraternité

Partie disciplinaire

Objet : Informations et organisation pour la rentrée 2026 – Secteur SBSSA

Chers collègues,

Nous tenons tout d'abord à vous exprimer notre sincère gratitude pour votre engagement quotidien auprès des élèves, qui contribue à leur offrir une formation d'excellence. Nous saluons également votre mobilisation remarquable lors de la session d'examens de juin dernier dans des conditions climatiques difficiles.

Un remerciement particulier s'adresse à celles et ceux qui s'investissent dans des missions spécifiques, participant ainsi au rayonnement et au développement du secteur Sciences Biologiques et Sciences Sociales Appliquées (SBSSA) au sein de notre académie.

Nous adressons un accueil chaleureux aux nouveaux collègues, qu'ils soient titulaires, stagiaires ou contractuels, et félicitons vivement les lauréats des concours.

Cette lettre fait suite à la réunion à distance du lundi 31 août, organisée après votre pré-rentrée en établissement. Elle vise à vous communiquer les informations essentielles relatives au secteur SBSSA pour cette nouvelle année scolaire. Ces éléments seront approfondis lors des réunions d'équipes prévues dans chaque établissement.
Vous trouverez sur ce lien de téléchargement le diaporama et la visio supports à ce webinaire de rentrée.

Évolution de l'équipe d'inspection : Nous avons le plaisir de vous annoncer que Caroline Mazeram rejoint l'équipe, qui compte trois inspectrices. Les responsabilités pédagogiques et le pilotage des examens pour les filières et enseignements du secteur sont répartis comme suit :

Caroline Mazeram	Virginie Steinmetz	Virginie Wawrzyniak
Filière services à la personne : • CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance (AEPE) **Filière services aux entreprises et collectivités :** *Restauration* • CAP Production Service en Restaurations (Rapide, collective et cafétéria) **Filière soins personnels :** *Coiffure :* • CAP Métiers de la coiffure • CS Coiffure Coupe Couleur • BP Coiffure • Bac pro Métiers de la coiffure **S.E.G.P.A. :** Champ professionnel Hygiène Alimentation Services **DE Moniteur Educateur**	**Filière services à la personne** : • Bac pro Accompagnement, Soins, Services à la personne (ASSP) • CAP Agent Accompagnant au Grand Âge (2AGA) • CS Aide à Domicile **Filière soins personnels :** *Esthétique cosmétique* : • CAP Esthétique/Cosmétique/Parfumerie (ECP) • Bac pro ECP •BP esthétique ECP **S.E.G.P.A. :** Champ professionnel Hygiène Alimentation Services Responsabilité pédagogique des classes de **DE AS et DE AP** implantées dans les lycées **ES &ST : Formation PRAP 2S + Prévention des Risques Biologiques**	**Filière services à la personne** : • Bac pro Animation Enfance et Personnes Agées (AEPA) **Filière services aux entreprises et collectivités :** *Hygiène Propreté* • CAP Propreté et Prévention des Biocontaminations (PPB) • Bac pro Hygiène Propreté Stérilisation (HPS) **Filière soins personnels :** • Bac pro technicien en prothèse dentaire **S.E.G.P.A. :** Champ professionnel Hygiène Alimentation Services **Enseignements :** • Prévention Santé Environnement • Sciences Appliquées dans les filières restauration et alimentation • S.V.T en 3ème prépa métiers **ES & ST : Formation SST**

Cette organisation permettra d'assurer un accompagnement renforcé et une coordination optimale

tout au long de l'année.

En matière d'inspection, nous intervenons sur l'ensemble des établissements. L'équipe d'animation du secteur SBSSA, qui sera prochainement renforcée, est composée à la rentrée des enseignants suivants :

Kenza BOULAHYA	Accompagnement des contractuels BSE et SEGPA	Katia MAHFI	Accompagnement des contractuels BSE
Léa COLLET	ASSP – Pédagogie et examens	Anne-Charlotte PIERREL	Accompagnement des contractuels STMS
Aurélie HARRBURGER	ESTHETIQUE – Pédagogie et examens	Sophie LECLET	2AGA – Pédagogie et examens + accompagnement des contractuels
Aurélie MEYER	Accompagnement des contractuels BSE et SEGPA	*A venir*	

Pour l'année scolaire 2026-2027, nous aurons plaisir à vous rencontrer lors de nos visites dans les établissements à l'occasion de réunions, d'inspections ou de visites d'accompagnement (individuelles ou collectives). Il nous paraît important de réaffirmer ici certaines de nos priorités :

- Développement de la maîtrise de la langue française
- Développement du raisonnement scientifique
- Développement de l'esprit critique
- Développement des compétences psychosociales
- Pratiques innovantes pour la motivation des élèves et l'amélioration des apprentissages
- Concertation et travail collaboratif
- Approche et évaluation par compétences

Le site académique du secteur SBSSA constitue la référence en matière de consultation des documents académiques et nationaux. Nous vous invitons à le consulter régulièrement afin de prendre connaissance des ressources académiques et de l'actualité du secteur.

1. Accompagnement des personnels enseignants

1.1 Accueil et intégration des nouveaux enseignants

Cette année, le secteur SBSSA accueille de nouveaux enseignants, qu'ils soient contractuels ou titulaires, au sein de l'académie de Nancy-Metz. Nous encourageons les enseignants titulaires à les soutenir activement dans leur intégration. Un remerciement particulier est adressé aux tutrices et tuteurs qui accompagneront les lauréats des concours tout au long de cette année scolaire. Pour renforcer leur rôle d'accompagnement, une formation dédiée aux tuteurs peut être suivie via M@gistère.

Pour faciliter leur installation, les enseignants contractuels peuvent consulter le site académique qui leur est dédié, où ils trouveront notamment un « Guide du contractuel » pour les orienter dans leurs premières démarches.

1.2 Rendez-vous de carrière et visites-conseils

Dans le cadre du protocole PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations), des rendez-vous de carrière seront organisés cette année pour les enseignants éligibles, conformément aux notifications transmises par le rectorat.

Pour préparer cet entretien, nous vous invitons à consulter le guide officiel ainsi que ses annexes, disponibles sur le site du ministère. Vous pouvez également compléter l'annexe 4 du guide (document

de référence de l'entretien) ; il est alors conseillé de la transmettre en amont à l'inspectrice concernée.

Par ailleurs, l'École Académique de la Formation Continue (EAFC) propose une formation spécifique pour vous accompagner dans cette préparation. Les détails sont accessibles via le site académique (rubrique dédiée aux rendez-vous de carrière).

Enfin, en complément de ces entretiens, des visites-conseils, individuelles ou collectives, pourront être proposées pour un accompagnement personnalisé.

1.3 Formations des enseignants

Un des objectifs de l'axe 1 du Plan Stratégique Académique 2026 -2030 est "Se former tout au long de la vie". Pour répondre à vos besoins et enrichir vos pratiques pédagogiques, plusieurs dispositifs de formation sont proposés :

➢Offre de formation de l'EAFC : L'École Académique de la Formation Continue (EAFC) met à votre disposition un programme académique complet pour l'année 2026-2027. Ce dernier est déjà accessible en ligne. À noter que l'abonnement possible depuis le 10 juillet 2026 et que la préinscription est ouverte jusqu'au 2 octobre 2026 inclus.

➢Parcours M@gistère et formations Canopé : La région académique Grand Est, en partenariat avec Réseau Canopé, propose un plan de formation à distance pour l'année 2026-2027 sur M@gistère. 16 parcours thématiques sont

disponibles sous la forme de modules courts, accessibles jusqu'au 15 novembre 2026. Exemples de thèmes abordés :

- Parcours 4 : De l'idée à l'action : nouvelles initiatives en Éducation au Développement Durable
- Parcours 5 : Santé Mentale à l'école : enjeux et leviers pour le bien-être et les apprentissages.
- Parcours 10 : Intelligences artificielles génératives : usages pédagogiques et professionnels

➢Stages individuels en entreprise : Pour tous les enseignants, titulaires et contractuels, de lycée professionnel, les stages en entreprise constituent un levier essentiel de professionnalisation. Ils sont fortement recommandés et sont possibles hors périodes de face à face pédagogique (PFMP élèves, vacances scolaires). Une procédure spécifique est disponible auprès des chefs d'établissement.

1.4 Prévention des risques professionnels

La formation en prévention des risques professionnels s'inscrit dans une démarche collective. Elle résulte d'une concertation au sein des équipes, en collaboration avec le chef d'établissement, afin d'identifier les besoins prioritaires et d'organiser les formations adaptées.

Les demandes devront être adressées à l'EAFC via un formulaire dédié, à compléter en établissement puis à transmettre au corps d'inspection.

➢Formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail)

Nous rappelons que la présence de formateurs SST est obligatoire, notamment dans les établissements proposant des formations de niveau CAP, où cette certification est exigée pour les élèves. Pour rappel, en classe de CAP, une demi-heure de PSE (Prévention Santé Environnement) est spécifiquement consacrée à cette formation. Si le PLP BSE en charge de la PSE en CAP n'est pas formateur SST, cette demi-heure doit être attribuée à un enseignant titulaire de cette certification.

➢***Formation PRAP 2S pour les enseignants STMS***

Les enseignants intervenant en Bac Pro ASSP (Bloc 2), en CSAD, en CAP 2AGA et en CAP AEPE doivent impérativement avoir suivi au minimum une formation PRAP 2S de base afin de former leurs élèves. Il est fortement recommandé que chaque établissement dispose de formateurs PRAP 2S en nombre suffisant pour assurer une couverture optimale.

➢***Formation Tuto'Prév'***

La démarche Tuto'Prév', développée par l'INRS et l'Assurance Maladie – Risques Professionnels, a pour objectif de garantir que les nouveaux embauchés en entreprise soient capables : d'observer une situation de travail, d'identifier les dangers et risques associés, et de proposer des mesures de prévention adaptées.

Des outils clés en main sont disponibles sur le site de l'INRS. Nous vous encourageons à les intégrer dès le début des formations pour renforcer la sensibilisation des élèves.

➢***Formation aux risques biologiques***

Le site 3RB (Risques Biologiques) de l'INRS propose des ressources et outils essentiels pour la prévention des risques biologiques, spécifiquement conçus pour les enseignants. Nous invitons chaque enseignant à s'approprier ces ressources pour enrichir ses pratiques pédagogiques et garantir la sécurité des élèves et des personnels.

2. Les rénovations, évolutions et nouvelles dispositions dans les filières et enseignements du secteur SBSSA

2.1 Réforme de la voie professionnelle et évolutions en classe de terminale

➢Parcours personnalisé en terminale: l'engagement de tous dans la mise en œuvre du parcours différencié a été particulièrement remarquable. Cette année, le parcours personnalisé se déroulera sur une période de deux semaines. L'élève aura encore la possibilité de choisir entre la préparation à la poursuite d'études ou l'insertion à la vie professionnelle.

Il est rappelé que le soutien au parcours s'étend sur l'intégralité du cursus du baccalauréat professionnel. Il est destiné à tous les élèves, en fonction de leurs besoins, pour les accompagner dans leur réussite et intègre le parcours personnalisé.

2.2 Spécificités et nouveautés dans les référentiels de la rentrée

➢**Bac Pro ASSP (Accompagnement, Soins et Services à la Personne)** : 3 journées de formation « Innover pour motiver » sont inscrites au PRAF, sur pilotage. Parallèlement, une formation est proposée sur le raisonnement clinique, sur inscription individuelle, et concerne les enseignants de BSE et de STMS.

Des rencontres avec les équipes seront programmées cette année encore, avec pour objectif de définir des axes de travail collaboratif, au regard des réussites et difficultés rencontrées.

➢**CAP Production et Service en Restaurations** **:** Une redéfinition des épreuves du CAP PSR avec l'ajout d'une épreuve facultative : l'épreuve de mobilité pour les élèves ayant fait une PFMP à l'étranger.

➢**Certificat de Spécialisation Aide à Domicile (CSAD) et CAP Agent Accompagnement Grand Age (2AGA)** : une formation « Innover pour motiver », sur pilotage, est proposée au PRAF.

➢**Filières Esthétique et Coiffure** : Une formation « Innover pour motiver » est inscrite au PRAF, sur pilotage, en coiffure.

Le BP Coiffure et la CS Coiffure, Coupe, Couleurs sont actuellement en cours de rénovation.

➢**Filière Hygiène et Propreté** : Poursuite de la mise en application des nouveaux référentiels (CAP PPB et Bac Pro HPS) : une formation sur pilotage, réunissant les 3 équipes, est proposée au PRAF.

➢**SEGPA** : Une formation sur pilotage, sous forme de constellations, sera proposée afin de permettre aux enseignants de collaborer dans un cadre d'échanges de pratiques et d'observations croisées.

Pour rappel, les modalités de certifications du DNB série professionnelle ont évolué. Le contrôle continu est désormais pris en compte et les évaluations attribuées dans les enseignements dispensés dans les champs professionnels participent de ce contrôle continu. Afin d'assurer une équité académique en matière d'évaluation, il est indispensable d'harmoniser les pratiques en équipe, en prenant appui sur les compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

➢**Sciences Appliquées en Hôtellerie- Restauration et dans les diplômes de l'Alimentation** : les référentiels des diplômes concernés ont été rénovés pour une mise en œuvre à la rentrée 2027. Des formations seront conduites de façon conjointe avec les collègues d'enseignement professionnel afin de préciser les modalités de travail en équipe et les contenus disciplinaires à enseigner en sciences appliquées.

3. Directives nationales et académiques



➢**La commémoration du 11 Novembre :** La participation des élèves à la cérémonie du 11 novembre, inscrite dans les priorités de l'Éducation nationale, contribue à la transmission de la mémoire et de l'héritage républicain, à la construction du sentiment d'appartenance à la Nation et à la compréhension de notre histoire collective. Elle peut également prendre tout son sens dans le secteur SBSSA, en permettant aux élèves de faire le lien avec l'histoire des métiers du soin, de la santé et de l'accompagnement, et notamment avec l'engagement des soignants et personnels sanitaires auprès des soldats et des populations durant les conflits.



➢**Le programme EVARS:** Cette rentrée 2026 acte la poursuite de la mise en œuvre obligatoire du programme « Éduquer à la vie affective, relationnelle et sexuelle » . Pour vous aider , différentes ressources sont mises en place sur Eduscol : le Guide du programme EVARS en CAP, en Lycée , ainsi que des Livrets d'accompagnement.



➢ L'année scolaire 2026-2027 est « l'année de la santé ». Des actions de formation et un séminaire d'ouverture sont proposés, en consultation sur PRAF. Une page académique dédiée permettra de mettre en lumière les projets des établissements tout au long de l'année. Par ailleurs, le label

ACADÉMIE
DE NANCY-METZ
Liberté
Égalité
Fraternité

Edusanté sera déployé afin de valoriser les démarches engagées par les établissements.

Éducation à la cybersécurité

➢**La cybersécurité :** il est essentiel d'adopter de bonnes pratiques, notamment en matière de mots de passe, de données personnelles, de courriels et de pièces jointes. Dans le cadre professionnel, il convient d'utiliser exclusivement les outils et services numériques officiels mis à disposition par le rectorat, afin de garantir la sécurité des échanges et la protection des données.

4. Appels à projets et concours

➢**Module pédagogique** « La Sécurité sociale, ma santé et moi » : ce projet vise à favoriser une meilleure appropriation du fonctionnement du système de santé et à lutter contre le non-recours des jeunes adultes aux soins en les rendant plus autonomes dans l'administration de leur santé. Ce module s'inscrit dans la démarche École promotrice de santé et dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté et est accessible aux enseignants cette année encore dans notre académie.

➢**Appel à projets et concours**



Nous vous proposons une sélection d'appels à projets et concours dont les bénéfices sont démontrés sur les apprentissages des élèves et valorisés au niveau académique.

- « Santé et Sécurité au travail, l'affaire de tous ! » : Partenariat avec la CARSAT pour développer une culture de prévention
- Prix de l'action éco-délégué : vise à encourager les projets en faveur de l'environnement et du développement durable.
- Prix de la Fondation Colbert: récompense les projets (ex : « Chefs d'œuvre »)
- Concours général des métiers: Esthétique – Coiffure
- Worldskills
- Concours vidéo « De l'école au travail » INRS
- Concours « Je filme le métier qui me plaît » Education Nationale

Nous souhaiterions recueillir vos retours sur la mise en œuvre des différents concours et projets, ainsi que sur l'organisation de la commémoration du 11 novembre, le déploiement du programme EVARS, et les actions en faveur de l'Éducation au développement durable afin de partager les expériences, identifier les réussites et repérer les éventuelles difficultés rencontrées.

Nous vous accompagnerons tout au long de cette année scolaire et vous souhaitons, ainsi qu'à vos élèves, une année pleine de réussite et d'épanouissement.

Les inspectrices du secteur SBSSA

Caroline Mazeram | Virginie Steinmetz | Virginie Wawrzyniak